

Le projet en chiffres



Le chantier va bon train, particulièrement sur les sections normandes. © Archives Actu.fr

2020 : date de la mise en service de la ligne Serqueux-Gisors modernisée.

2 600 : nombre total de poteaux caténaires installés pour la modernisation de la ligne. Une moyenne de 15 caténaires est posée par jour. 700 sont déjà mises en place.

1 000 : le nombre de personnes qui jusqu'à maintenant ont travaillé sur le chantier.

600 : le nombre d'habitations pourvues d'isolation de façade contre le bruit.

246 millions : c'est le montant des travaux financés à parts égales par l'État et la Région Normandie pour 90 millions chacun, et 66 millions par l'Union européenne.

150 : le nombre d'entreprises participant aux travaux de la ligne.

100 : l'effectif du personnel actuel sur le chantier de la ligne, dont la moitié est à Serqueux.

50 : les kilomètres de ligne devant être électrifiés.

15 : le nombre d'ouvrages d'art qui seront construits sur la ligne Serqueux-Gisors.

10 : les kilomètres d'écran acoustique posés.

9 : les passages à niveau supprimés.

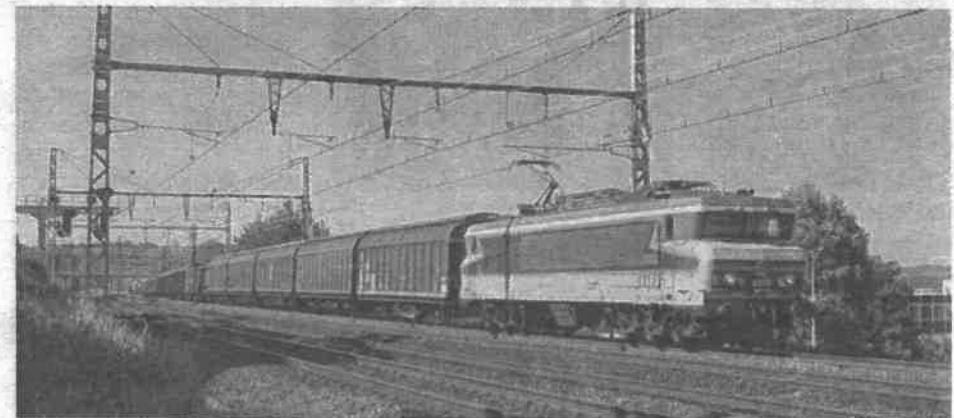
LIGNE SERQUEUX-GISORS. L'audience des recours prévue en septembre

Le tribunal administratif de Rouen devrait statuer d'ici à la rentrée sur les recours déposés par les opposants au projet d'intensification du fret ferroviaire.

Prévu pour être mis en service dans le courant de l'année 2020, le projet d'intensification du sur la ligne fret Serqueux-Gisors continue d'avancer, en dépit des recours déposés en 2017 à la fois par le Collectif alerte et riposte fret (Carf) et par le collectif d'élus porté par les maires (Lr) de Pontoise et Osny.

Mais l'audience de ces recours devrait prochainement avoir lieu, sachant que leur instruction a été close par le tribunal administratif de Rouen, en charge du dossier, le 24 avril 2018. « Après deux relances, nous avons enfin reçu une réponse écrite nous informant que l'audience de l'affaire aura probablement lieu en septembre », confie Philippe Houillon, le premier magistrat de Pontoise. « Aucun délai supplémentaire n'a été accordé, malgré l'intervention d'un nouveau cabinet d'avocats pour la Snctf... Ce qui, selon moi, traduit une certaine fébrilité de la défense », ajoute l'élus, avocat de profession.

Parallèlement, les Villes de Pontoise, d'Osny et d'Éragny-



L'audience du recours des opposants au projet d'intensification du fret de la ligne Serqueux-Gisors devrait se tenir en septembre prochain. L'instruction du tribunal a été close le 24 avril

2018 | © Photo d'illustration / Cc Lyon Rail

sur-Oise ont obtenu que la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise approuve, elle aussi, le 18 décembre dernier, une motion allant à l'encontre de ce projet de fret.

Passage en force

« Le recours n'étant pas suspensif, la Snctf continue d'avancer sur ce projet, lui-même soutenu en 2018 par la Cour des comptes, au titre de la survie économique du

port du Havre, et plus récemment par le Premier ministre et ancien maire du Havre, Édouard Philippe, pour qui la modernisation de la ligne Serqueux-Gisors, serait la seule alternative pour que le fret issu des ports normands ne transite plus sur les lignes voyageurs... Honnêtement, ça sent le passage en force », s'inquiète Guylaine Chironnier, la présidente du Carf. Cette dernière précise, par ailleurs,

qu'en cas de déboulement, le Carf ferait un recours préventif.

Pour un coût de 250 M €, la future ligne de fret devrait permettre le passage quotidien de 25 trains de marchandise dont la moitié la nuit, à l'horizon 2020, sur la ligne J du Transilien et à travers 15 communes du Val-d'Oise, ainsi que Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines).

Joseph CANU